Monsieur MUZEAU Rémi, Conseiller municipal Mairie de Clichy

Monsieur et cher élu.

Vous avez publié récemment, dans votre journal, Rive droite daté du mois de novembre 2007, un article qui se trouve en bas de cette page et qui n'a pas manqué de "m'interpeller".

En effet, j'habite une des rares résidences, totalement "privée", de Clichy chauffée par la SDCC. Elu pour surveiller la gestion de notre syndic, vous voudrez bien comprendre que je souhaiterai obtenir de votre part la justification de vos écrits.

Vous affirmez : "à Clichy, le chauffage urbain est 50 % plus cher qu'ailleurs !". Cette affirmation a le mérite d'être claire (cela veut dire aussi que le chauffage serait facturé ailleurs 33 % moins cher qu'à Clichy), je vous en demande donc la preuve !

Pour vous aider dans cette démarche, je vous joins le tarif SDCC Clichy de ce mois de septembre 2007, il vous suffira donc de me passer le tarif du chauffage urbain dans cette ville "ailleurs" pour me convaincre.

Dans cette attente et avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.



La facture du chauffage urbain est brûlante

A Clichy, le chauffage urbain est 50% plus cher qu'ailleurs!
En 1995, la ville a prolongé, pour 20 ans, le contrat de la société SDCC chargée de distribuer la chaleur à Clichy.
Depuis 2002, les locataires se plaignent des hausses excessives et les audits se succèdent. A ce jour, le maire ne réagit pas. Pourquoi tout ce laxisme ? Pourquoi ne pas avoir mis en place les moyens . permettant de contrôler cette prestation ? Rémi Muzeau est intervenu lors du conseil municipal du 16 octobre pour dénoncer cette irresponsabilité.